



Le Thor, Château de Thouzon

Olivier Thuaudet

► To cite this version:

Olivier Thuaudet. Le Thor, Château de Thouzon. Bilan Scientifique - Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Service régional de l'archéologie, 2022, pp.239. halshs-04502207

HAL Id: halshs-04502207

<https://shs.hal.science/halshs-04502207>

Submitted on 13 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Fig. 204 – LE THOR, Église Notre-Dame-du-Lac. Vue de la structure 3 en cours de fouille (cliché F. Terziano).

La structure 3 est celle qui contient le plus de restes osseux (fig. 204). Les restes humains sont apparus dès l'enlèvement des dalles de couverture dans la partie orientale, correspondant à des réductions.

Le creusement a été interrompu sur des sépultures qui étaient prises dans une couche marron foncé peu compacte contenant énormément de chaux. La structure 3 est la plus complexe dans sa compréhension. Tout d'abord, de nombreux déblais, dans lesquels les ossements de deux individus se sont mélangés, recouvraient les restes en place. Ensuite, les trois individus les plus récents, qui ont été quelque peu perturbés, probablement au moment du rejet des déblais, se superposaient et se sont décomposés en espace vide, rendant particulièrement délicate leur individualisation. Sous ces individus, deux autres corps ont été aperçus à la fouille mais aucune action n'a pu être entreprise pour les dégager. Dans la partie est de la tombe, aux pieds des individus perturbés, se trouve ce qui semble être une réduction contenant plusieurs crânes, bassins et os longs. On dénombre les restes de quatre adultes et d'un immature. La réduction comprend, au minimum, un individu supplémentaire. Les individus en place sont représentés ainsi : un homme d'âge inconnu, une femme de 20-24 ans, et un individu d'âge et de sexe indéterminés. La réduction contient un homme, un individu de 24-30 ans et un individu de 45-55 ans. Dans le remblai, bien que de taille adulte, l'un des restes n'était pas totalement mature, laissant estimer un âge inférieur à 23 ans, les autres éléments présentant une tendance féminine, pouvant raccorder avec l'un des individus en place. Cela nous

mène donc à un NMI de sept individus (cinq prélevés, deux non fouillés) dans cette structure.

La structure 4 a été ouverte et seuls quelques éléments en ont été prélevés. On pouvait y décompter au moins trois individus adultes et un individu immature, mais tous très perturbés. Les quelques éléments prélevés ont seulement permis de déterminer la présence d'au moins une femme.

Pour le caveau n° 5 (ST 05), le creusement a été interrompu dans une couche correspondant au terrain naturel à environ 1,50 m de profondeur. Au-dessus, la stratigraphie montre la présence d'un niveau induré constitué de chaux formant un niveau de chantier situé à 1,20 m de profondeur. Au-dessus, le sondage a révélé une couche argileuse peu compacte sombre dans laquelle une sépulture a été découverte (individu 3) (fig. 203, page précédente). Dans cette couche, une fosse a été observée et son remplissage, plus clair, a livré les restes de l'individu 2. La mise en place de celui-ci a nécessité l'enlèvement d'une partie des restes de l'individu 3. Au-dessus, une sépulture (individu 1) a été découverte à environ 0,80 m de profondeur par rapport au sol actuel de l'église. Un effet de paroi a été découvert au moment de la fouille de la couche de chaux, au niveau de l'épaule et du bras droit ainsi que sur l'épaule gauche du défunt, et correspondrait à un linceul qui aurait été mis sur le corps.

La structure 5, la mieux conservée est celle qui a fait l'objet de la plus grande attention. L'individu le plus récent, le plus haut stratigraphiquement, était recouvert par de la chaux, ce qui l'a plutôt bien conservé et protégé lors des aménagements de surface. Cet individu, très peu perturbé et quasiment complet, serait un homme âgé de 48 à 56 ans lors de son décès. Il souffrait de nombreuses traces d'arthrose. Il a été dégagé et prélevé entièrement. Il a ensuite été possible d'atteindre deux autres individus situés plus bas. Ceux-ci, aperçus côté est, se sont révélés par leurs membres inférieurs, prélevés, mais dont l'investigation n'est pas allée plus loin sur le terrain. L'individu 2 n'a pas donné d'information, mais l'individu 3, supposément le plus ancien, serait une femme. À ses côtés se trouvait un fémur non fusionné, pouvant être âgé d'un maximum de 19 ans, âge auquel le fémur mature a totalement fusionné. Trois réductions étaient présentes dans cette structure. La première contenant les restes de deux adultes, un immature et un périnatale, la deuxième présentant les restes de quatre adultes et deux immatures et la troisième étant composée des restes d'un individu adulte. On peut donc décompter un NMI de neuf adultes, quatre immatures, et un périnatal, soit un total de quatorze individus au sein de cette structure 5. Des échantillons d'os humain ont été envoyés pour datation C14. Les résultats sont relativement homogènes et cohérents. Les différents intervalles chronologiques se distribuent sur une période comprise entre la fin du Moyen Âge et l'époque contemporaine. Les individus les plus anciens sont ceux de la structure 5 (individus 2 et 3) pour une date entre 1445 et 1596. Vient ensuite l'individu 1 de ST 03 (1732-1806) puis les individus 1 de la ST 02 et 1 de la ST 05 (1802-1822).

Guilhem Baro et Frédéric Terziano

Moyen Âge

LE THOR Château de Thouzon

Moderne

Des sondages archéologiques programmés ont été réalisés en août 2022, dans le cadre d'une réflexion sur l'accès du public au site, à hauteur des trois portes successives qui scandent le cheminement d'entrée dans le château de Thouzon (fig. 205).

Concernant la porte de l'enceinte supérieure, construite à la fin du XII^e ou au XIII^e siècle, la fouille a révélé l'insertion au XVII^e ou XVIII^e siècle, sous les piédroits du portail, d'un nouveau seuil. Un niveau de circulation moderne correspondant a pu être identifié, mais aucun niveau médiéval n'est conservé. Il est tentant de rapprocher ces aménagements de travaux renseignés par une quittance datée de 1727. Le site, bien que partiellement ruiné, est encore utilisé pour son église.

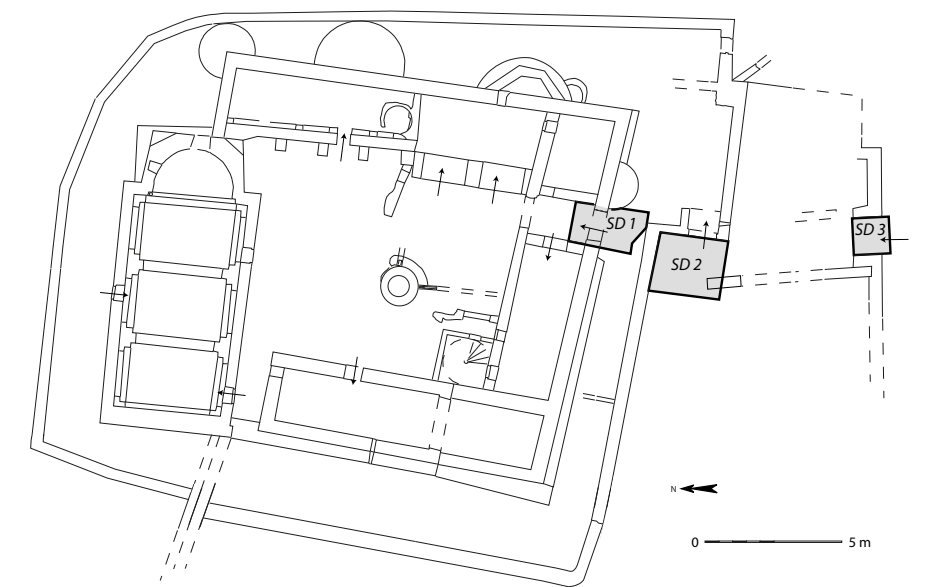


Fig. 205 – LE THOR, Château de Thouzon. Plan du château avec positionnement des sondages (fond de plan de C. Markiewicz établi en 2018, complété par O. Thuaudet, DAO par O. Thuaudet).

L'entrée de la deuxième enceinte, élevée au XIII^e siècle d'après des fouilles antérieures, s'intègre dans un dispositif en chicane. Le seuil mis au jour paraît être médiéval, mais là encore les niveaux de circulation médiévaux ont disparu, probablement sous l'effet de l'érosion, remplacés par un remblai des XVII^e-XVIII^e siècles qui se poursuit jusqu'à l'entrée de l'enceinte inférieure, attribuée stylistiquement au XIII^e siècle (Markiewicz 1998).

Cette dernière prend place sur une surface de rocher poli témoignant de l'existence d'une zone de circulation antérieure. Aucun mobilier n'a été trouvé dans les aménagements de sols fonctionnant avec le seuil de la porte.

Olivier Thuaudet

Markiewicz 1998 : MARKIEWICZ (Chr.) – *Le Thor, Château de Thouzon*. Rapport de sondage, 1998 (voir BSR PACA 1997, p. 152).

Moyen Âge

VAISON-LA-ROMAINE Château comtal

Moderne

Un diagnostic d'archéologie préventive a été réalisé au château comtal dans le cadre d'une étude d'évaluation en vue de sa mise en sécurité, de sa restauration et de sa valorisation. Celui-ci a permis de mettre en évidence l'absence, au moins partielle, de couches archéologiques liées à sa construction et à son occupation médiévale. Néanmoins, cela a créé l'opportunité d'une première lecture¹ des élévations et des sources archivistiques apportant des informations précieuses sur la chronologie de la construction et des aménagements successifs.

Plusieurs étapes successives de construction ont pu être établies, s'échelonnant entre la fin du XII^e siècle et le XIV^e siècle.

La période entre 1193 et 1222 correspondrait à la construction initiale du château, composée de la tour maîtresse et des deux corps de logis enserrant la cour, vraisemblablement à l'initiative de Raimond V (comte de Toulouse et marquis de Provence) et de son successeur Raimond VI.

La période entre 1222 et 1249 est assez troublée et mouvementée, en raison d'une part des difficultés que connaissent les comtes de Toulouse avec notamment la croisade contre les albigeois, et d'autre part de la présence d'officiers comtaux et de leurs troupes en marquisat de Provence, ayant des démêlés avec notamment les évêques de Vaison. Cela se traduirait matériellement par un renforcement des fortifications extérieures identifiable par l'établissement d'un talus maçonné et la construction d'une barbacane munie d'une porte et de multiples fentes de tir.

Après 1274, Vaison fait partie du Comtat Venaissin et le château devient propriété pontificale. Des travaux de

1. L'édifice a fait l'objet d'un mémoire universitaire soutenu en 1989 par Isabelle Cartron : *Le château comtal de Vaison, étude monumentale, histoire de l'implantation d'un château et du développement d'un bourg castral au XIII^e siècle*, mémoire de maîtrise d'archéologie médiévale. Université de Provence, 2 vol.